



### **Conditions particulières de ventes et réglementations Maldives.**

- **ACCUEIL AEROPORT** : Réception des passagers par un correspondant MANTA DIVERS à l'aide d'une pancarte MANTA DIVERS, à l'extérieur du hall d'arrivée, après le passage à l'immigration (douane) et la récupération de vos bagages, Il est dans le help desk de l'aéroport.
- **TRANSFERTS** : Depuis l'aéroport les passagers sont transférés sur l'île avec bateau rapide(speed boat, 45 minutes de navigation) public selon l'horaire, ou en payant un supplément pour un bateau rapide privé selon votres horaires d'arrive.

#### **3.PRESTATIONS INCLUSES DANS LE SEJOUR**

Les forfaits de plongées ne peuvent être fractionnés (jours consécutifs).

- Les transferts Aller/retour Aéroport/Guraidhoo
- Les blocs 12L Air.
- Les plombs et guide
- Le WIFI au centre
- Taxes gouvernementales.
- **PRESTATIONS NON INCLUSES DANS UN FORFAIT**
  - L'équipement de plongée
  - Tous les repas excepte le petit dejeneur.
  - Les blocs Nitrox.
  - Les blocs 15L
  - Les vols nationaux et internationaux
  - Les plongées de nuit, sorties extra, activités annexes en fin de séjour
  - Les pourboires équipage (conseillé 5€/jour/pers)

## **5. LEGISLATION PLONGEE EN MALDIVES ET OBLIGATIONS**

### **Législation Maldivienne.**

La législation Maldivienne limite la plongée loisir air et Nitrox à une profondeur de 30 mètres (Sans palier de décompression).

Plongée de contrôle obligatoire le premier jour de la plongée

### **Les obligations.**

Certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la plongée sous-marine (document obligatoire datant de moins d'un an), pour les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes souffrant d'une pathologie chronique ou devant faire l'objet d'une évaluation ou en cas d'accident de plongée antérieur. Le certificat médical devra préciser : le nombre de plongées par jour, la profondeur et durée maximale autorisée. En cas de non-délivrance de ce certificat médical, un questionnaire d'antécédents médicaux sera à remplir sur place par le plongeur. Manta Divers Maldives, se réserve le droit de limiter le nombre de plongées, durée et profondeur du plongeur (sans qu'aucune contrepartie ne puisse être réclamée). Tout traitement médical doit impérativement être notifié à Manta Divers Maldives, lors de la demande de réservation. Carte et Carnet de plongée justifiant le niveau et le nombre de plongées Un ordinateur de plongée, un parachute de palier. Présentation d'un justificatif d'assurance plongée en cours de validité.

Les moniteurs Manta Divers, responsables à bord des bateaux, pourront interdire certaines plongées trop techniques à des participants n'ayant pas un niveau jugé suffisant. Cette décision pourra être prise pour la sécurité du client et des autres plongeurs et pour le bon déroulement du séjour.

Informations et documents nécessaires à l'inscription des clients :

- Un passeport avec une durée de validité de 6 mois après la date retour est obligatoire (à présenter au passage en douane).
- Noms et prénoms des clients à communiquer à l'inscription.
- Détails des vols aller et retour.
- Niveau et nombre de plongées.
- Informations sur la location de l'équipement (matériel de plongée, bloc 15L, Nitrox...)
- Les éventuelles formations plongées souhaitées

## **6. PLANNING ET ORGANISATION MANTA DIVERS.**

- Arrivée au centre au 07 :45am, départ en mer du bateau vers 08 :00 • Briefing bateau, Navigation plus ou moins longue selon le site choisi .
- Arrivée sur le site, briefing plongée
- Première plongée
- Repos autour de centre plongée • Navigation pour rejoindre second spot de plongée
- Briefing plongée

- Seconde plongée
- Retour au centre plongée.

Fin de journée et prestations.

## **7. REGLEMENT – REMBOURSEMENT**

- Un acompte de 30% minimum devra être payé par le client pour que la réservation puisse être validée.
- Le solde de la prestation doit être effectué 30 jours avant le départ pour une réservation individuelle et 45 jours avant le départ pour une réservation groupe.
- Les paiements des suppléments sur place doivent être effectués en espèces ou en CB (sauf pour les pourboires). Attention, 5% de frais bancaires seront rajoutés pour les paiements en CB.
- Une panne éventuelle du compresseur Nitrox ne donne pas lieu à une indemnité.
- Les clients sont personnellement responsables de toutes leurs affaires depuis l'aéroport jusqu'au retour à l'aéroport. La détérioration de leurs affaires personnelles dues à de la négligence ou à des oublis ne peut donner lieu à aucun recours contre Manta divers. Important : Nos tarifs peuvent être modifiés sans préavis au cours de la saison, notamment en raison d'instauration de nouvelles taxes, d'augmentations de taxes, de carburant, ou des variations de taux de change.

## **8. CONDITIONS D'ANNULATION**

Les frais d'annulation s'appliquent sur l'ensemble des prestations fournies par Manta divers (transfert, prestations plongée, hôtel). Un groupe est constitué de 7 clients minimum. Toute annulation doit être signifiée par écrit (courriel ou courrier). La date de réception du courrier ou courriel d'annulation déterminera le barème des frais d'annulation. Conditions d'annulation pour les inscriptions individuelles Annulation de 60 à 31 jours avant la date du début du séjour : 25% du montant total du séjour. Annulation de 30 à 21 jours avant la date du début du séjour : 50% du montant total du séjour. Annulation de 20 à 15 jours avant la date du début du séjour : 75% du montant total du séjour. Annulation à 14 jours avant la date du début du séjour : 100% du montant total du séjour. Conditions d'annulation pour les inscriptions groupes (à partir de 7 participants) Annulation de 90 à 61 jours avant la date du début du séjour : 30% du montant total du séjour. Annulation de 60 à 31 jours avant la date du début du séjour : 50% du montant total du séjour. Annulation de 30 à 15 jours avant la date du début du séjour : 75% du montant total du séjour. Annulation à 14 jours avant la date du début du séjour : 100% du montant total du séjour.

## **9. ANNULATION DU SEJOUR ET CAS DE FORCE MAJEURE**

Manta divers se réserve le droit d'annuler une prestation séjour pour des raisons de force majeure telle que catastrophe naturelle, épidémies, guerre, grèves, émeutes, etc... Manta divers décline toute responsabilité lors d'évènements tels que blessures, mort ou destruction de biens personnels dues à des actes de guerre, insurrections, actions militaires, révolutions ou évènements météorologiques / sismiques d'exception, survenues de façon indépendante de sa volonté. Tout événement imprévisible et insurmontable échappant au contrôle de Manta divers constitue un cas de force

majeure. Si les cas de force majeure adviennent, cela sera notifié au client le plus tôt possible. Du fait de catastrophes naturelles, révolutions, guerres, décisions d'état le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si le voyage ou le séjour est annulé ou écourté. Idem pour tout ce qui peut entraîner l'impossibilité de profiter de certaines prestations (ex : modification de l'itinéraire relative à une décision gouvernementale, manœuvre militaire...). La fermeture de route, d'aéroport, de gare, de marinas et la suspension/suppression de train, avion, bateaux... dues aux décisions de transporteurs, d'administrations... ne sont pas pris en charge par Manta Divers et ne donnent pas lieu à des indemnités. Toute l'équipe Manta Divers est à votre disposition pour tout complément d'information et vous souhaite un très beau séjour rempli de magnifiques rencontres terrestres et sous-marines.

Contact Jorge Gonzalez (General Manager Europe/Maldives):

Mail : [manta.divers.maldives@gmail.com](mailto:manta.divers.maldives@gmail.com) / 0041786811609

Contact : Abdulla Rameez (Abbo) (General Manager Maldives) Téléphone :

009607953539 Mail : [manta.divers.maldives@gmail.com](mailto:manta.divers.maldives@gmail.com)